

Appel de cotisation

Pourquoi choisir le SODF ?

1. Parce que le SODF est le **seul syndicat représentatif** des spécialistes qualifiés en ODF qui négocie auprès des pouvoirs publics.
2. Pour bénéficier d'un accompagnement au quotidien pour un exercice serein.

**Adhérer au SODF,
c'est le choix de la meilleure assurance sur l'avenir**

Conseil d'administration

Président
Jean-François Cuzin

Vice-Présidents
Nicolas Goossens
Stéphanie Reveret

Secrétaire général
Nicolas Artero

Secrétaire adjointe
Mireille Guibert
Mouna Remorini

Trésorière
Soizic Bouchand

Membres
Laurence Bouaziz
Caroline Bouden
Béatrice Gougeon
Jérôme Lepinay
Florence Pham
Éric Ursat
Jamila Vezain

J'adresse ma cotisation à
SODF
BP 16
31530 Levignac

Docteur	Spécialiste qualifié(e)
Adresse pro	
Mail	-----@-----
	
N° siret employeur	<input type="checkbox"/>

- Cotisation SODF : 580 € (prévoyance décès/maladie grave incluse)
- Déjà membre de la FSDL : 320 € (avec justificatif)
- Universitaires temps plein (ne bénéficient pas de la cotisation FSDL) : 320 €
- Médecin ODMF (ne bénéficie pas de l'adhésion FSDL) : 320 €
- Retraité(e) : 140 €
- Interne (DESODF) avec Justificatif : 1 €
- Je souhaite être contacté(e) par la Médicale de France pour bénéficier de l'offre préférentielle sur la RCP.

Cachet professionnel

L'adhésion à Juridica est comprise dans votre cotisation. Elle met à votre disposition une des meilleures plateformes de conseil et de prise en charge juridique. Attention, cette Protection Juridique est nominative. Les adhérents qui n'ont pas renouvelé leur adhésion **avant juin** ne bénéficient pas de Juridica pour l'année.

Paiement par :

- Prélèvement annuel récurrent. Envoyez votre bulletin par mail, un mandat de prélèvement vous sera transmis
- Virement (merci de préciser le nom du praticien)
- Attention, changement d'IBAN : FR76 3000 4027 7600 0100 6374 057 BIC : BNPAFRPPXXX**
- Chèque (adresse postale en bas à gauche)